

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS OU ÉTRANGES ÉTUDIANTS

Le cas des étudiants algériens en mobilité académique en France,
à l'université de Franche-Comté

SABRINA HEZLAOUI-HAMELIN

Université de Franche-Comté

sab.hezlaoui@gmail.com

Résumé

Cette contribution reprend une partie de notre recherche doctorale en cours, qui traite essentiellement la question des représentations sociolinguistiques du français chez des étudiants algériens en situation de migration étudiante en France. Nous présentons une étude de cas dans laquelle nous questionnons six étudiants algériens en mobilité académique sur leurs parcours migratoires en France et leurs conceptions de « l'étranger » et de « l'intégration ».

Mots-clés : migration étudiante, étranger, intégration, représentations

Abstract

This contribution uses a part of our ongoing doctoral research which essentially deals with the sociolinguistic representations of the French language in algerian students currently in a situation of student migration to France. We present a case study in which we ask six algerian students with academic mobility about their migratory record and about their notions of "foreigner" and "integration".

Keywords: student migration, foreigner, integration, representations

INTRODUCTION

Notre communication reprend une partie de notre recherche doctorale en cours sur les représentations sociolinguistiques du français chez des étudiants algériens en mobilité universitaire en France, à l'université de Franche-Comté à Besançon. L'étude des représentations relatives à une langue ne peut se faire sans la prise en compte des représentations relatives aux locuteurs natifs et du contexte de l'altérité ; surtout dans notre cas où le public étudié est en contact direct avec « l'Autre ». Nous proposons une étude de cas portant sur six étudiants suivant des formations universitaires différentes (sciences du langage, médecine, droit, STAPS...). Ces étudiants sont en situation de mobilité académique. Il s'agit d'une forme de migration dans laquelle ils se retrouvent face à l'altérité (culturelle, linguistique, religieuse...) à la fois en tant qu'étranger(s) et face à des étrangers. À partir de ce contexte de confrontation, de cohabitation et d'exploration, des questions surgissent, auxquelles nous répondrons à partir de l'analyse des discours de ces étudiants :

- 1- Ce statut d'étudiants étrangers est-il subi ou choisi ?
- 2- Quelles conceptions de « l'étranger » ? Comment ces étudiants se perçoivent-ils et comment pensent-ils être perçus par les Français ?
- 3- Qu'est-ce que l'intégration pour ces étudiants ?

Notre article s'organise comme suit : nous présenterons, dans un premier lieu, le public de l'étude et la méthodologie de recueil de données suivie. Dans un deuxième temps, à partir de l'analyse des discours des étudiants, nous discuterons les points cités ci-dessus. En guise de conclusion, nous établirons un bilan.

1. MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNÉES

1.1. Le public

Notre étude porte sur six étudiants algériens inscrits à l'université de Franche-Comté à Besançon. Ils sont en situation de mobilité académique spontanée (Szarka, 2003¹) c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent à aucun programme d'échanges interuniversitaires. Les informateurs sont venus en France avec leurs propres moyens, pour un séjour

¹ Cité par Dervin, 2008, p. 23.

correspondant à la durée nécessaire à l'accomplissement du cursus suivi. Pour reprendre la terminologie de Teichler (2003²), ces étudiants sont en mobilité horizontale. Autrement dit, ils viennent, pour la plupart, suivre des cursus universitaires également dispensés dans les universités algériennes.

Le tableau ci-dessous présente les différents profils de ces informateurs :

Informateur	Âge	Sexe	Origine ethnolinguistique	Durée de séjour en France	Diplôme(s) préparé(s)
I-1	32 ans	Masculin	Kabyle	6 ans	Master 1 en traitement automatique des langues
I-2	31 ans	Féminin	Kabyle	3 ans	Master 1 en sémiotique et communication
I-3	37 ans	Féminin	Arabe	14 ans	Dernière année de doctorat en sciences du langage
I-4	27 ans	Féminin	Kabyle	3 ans	1 ^{ère} année de doctorat en sciences du langage
I-5	22 ans	Féminin	Arabe	5 ans et demi	3 ^{ème} année de médecine
I-6	35 ans	Masculin	Kabyle	7 ans	Master 1 en sport et performance

La moyenne d'âge des informateurs est de 31 ans. Cela s'explique par le fait qu'ils avaient tous suivi leur premier cycle universitaire en Algérie, à l'exception de I-5 qui a

² Dervin, *ibid.*

commencé sa formation de médecine directement en France. La moyenne de durée de séjour en France est de 6 ans et demi.

1.2. Recueil et traitement des données

Nous avons procédé au recueil de données par des entretiens semi-directifs. Nous nous sommes appuyée également sur les méthodes de réalisation des récits de vie, notamment pour le lancement de l'entretien. Pour la transcription des entretiens, nous avons opté pour un système simplifié tout en respectant les propos des personnes interviewées. Les répétitions et les hésitations qui nuisent à la compréhension du discours ont été omises.

Notre objectif d'étude est de saisir les représentations à partir des entretiens, en utilisant la méthode thématique, basée sur l'analyse de contenu (Bardin, 1980).

Nous avons procédé à une analyse thématique. Nous n'avons relevé au sein des discours des informateurs que les éléments les plus récurrents et saillants.

2. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DONNÉES

2.1. Une mobilité choisie : quelles raisons ?

La totalité des informateurs affirment qu'ils ont choisi cette forme de migration étudiante ; aucun d'eux n'était contraint de quitter le pays d'origine. La question qui se pose est de savoir quelles sont les motivations qui les ont poussés à quitter l'Algérie pour l'étranger.

Les informateurs I-2, I-3, I-5 et I-6 ont évoqué les raisons suivantes :

- La situation précaire et le chômage.
- Le souhait de faire des études poussées et obtenir un diplôme étranger.

Voici quelques témoignages :

Séquence 1

I-2 : « En Algérie³/ surtout à Tizi-Ouzou je travaillais sans même pas avoir ma paye pendant deux ans/

E : Et tu faisais quoi ?

³ Les passages en gras sont les passages sur lesquels portent l'analyse et la réflexion.

I-2 : J'étais enseignante dans un collège donc j'en ai même pas eu/ et c'était comme ça/ les vacataires ils ne les payent pas pendant le travail/ donc **c'est cette raison qui m'a poussée surtout de venir en France/ pour moi de sortir de ce cauchemar.** »

Séquence 2

I-6 : « **Au départ c'était vraiment/ je me suis jamais imaginé quitter le pays/ j'étais bien/ j'ai réussi un cursus en sport/ c'est un truc que je voulais faire/ j'ai eu mon affectation/ j'ai pas beaucoup chômé [...]** j'étais cadre donc fonctionnaire à la Direction de la Jeunesse et des Sports à Tizi Ouzou [...]**c'était quelque chose que j'aimais faire le sport et puis au bout de 5 ans/ j'ai vu que ça ne marchait pas vraiment comme je voulais quoi/ c'est-à-dire il y avait un écart entre ce que j'ai fait comme formation et la réalité du terrain/ tu vois/ j'ai vu que je ne pouvais pas continuer comme ça à travailler comme ça.** »

Séquence 3

I-3 : « Non **c'était vraiment quelque chose de voulu/** parce que je savais qu'avec une licence vu le nombre d'étudiants qui sortaient de la fac/ il y avait **pas moyen d'avoir un travail facilement en Algérie/** donc moi **je voulais vraiment faire des études poussées.** »

Séquence 4

I-5 : « Ben **comme tous les étudiants algériens en Algérie/** je veux dire les lycéens et tout/ je veux dire **on a tous envie d'avoir un diplôme étranger/ en particulier français/** on a beaucoup de rapports avec ce pays/ donc **c'était ça mes motivations/ depuis que j'étais au lycée au collège je voulais venir poursuivre mes études en France.** »

2.2. Pourquoi choisir la France ?

A la question de savoir pourquoi ils ont choisi la France, les informateurs ont donné plusieurs motifs. Dans les séquences ci-dessous, on retrouve les motivations les plus saillantes qui ont déterminé le choix de la France au lieu d'un autre pays.

2.2.1. La connaissance linguistique

Quatre informateurs ont mis l'accent sur la maîtrise de la langue française. En voici quelques extraits :

Séquence 5

I-1 : « [...] C'est **la facilité avec la connaissance qu'on avait de la langue et même la culture** que c'était pas vraiment étrangère. »

Séquence 6

I-3 : « **Pace que étant donné que j'étais francophone/** j'ai fait mes études en langue française c'est-à-dire depuis le bac j'étais à la fac/ j'étais en filière française donc et puis bon **c'est vrai que la France/** parce que **c'est le pays le plus adapté à faire des études en langue française.** »

Séquence 7

I-5 : « **il y a aussi la langue/ vu qu'on parle le français** c'est comme/ c'est la deuxième langue/ **c'est comme une première langue en Algérie/** donc tout le monde parle français/ donc **par rapport à la barrière linguistique/ il y a pas de barrière par rapport à ça donc c'est surtout ça.** »

2.2.2. La destination favorite des Algériens

Séquence 8

I-2 : « **La France la plupart des gens ils viennent/ déjà ici j'ai ma famille c'est une raison et la plupart de mes amis de fac/ je crois que c'est pour cette raison et surtout ne pas choisir un autre pays où t'as personne/** sais pas/ ça sera pas facile. »

Séquence 9

I-5 : « **Oui ben c'est par rapport je veux dire/ parce que la référence en Algérie il faut dire [rires] c'est la France/** il y a d'autres pays comme l'Angleterre même les États-Unis [...] **en plus il y avait mon frère qui était aussi en France/ qu'a fait ses études ici/** et je veux dire en général/ voilà **notre motivation en tant qu'Algériens c'est de venir poursuivre des études en France.** »

Séquence 10

I-6 : « **Ben j'ai choisi la France par la proximité géographique/** c'était le pays qu'on connaît le pays voilà quoi/ **c'est vraiment la destination de tous les Algériens/ de pratiquement tous les Algériens** quoi. »

Les informatrices 2 et 5 évoquent aussi la présence en France de la famille et des amis, qu'elles considèrent comme un grand soutien pour la réalisation de leurs projets universitaires.

L'informateur 6 rajoute la proximité géographique de la France, ce que l'informateur 1 désigne sous le terme d' « accessibilité ».

Séquence 11

I-1 : « Oui mais oui moi je l'appellerais l'accessibilité/ c'est beaucoup plus accessible/ sur tous les plans/ oui c'est beaucoup plus accessible d'aller en France que d'aller j'sais pas en Angleterre en France ou aux États-Unis. »

2. 3. Image de soi et regard de « l'Autre »

L'analyse des séquences se rapportant à l'image de soi des informateurs en tant qu'étudiants algériens, a fait ressortir des images très négatives. Les termes utilisés pour qualifier ces images sont différents, mais ils montrent à quel point ces étudiants vivent un malaise.

En abordant la situation de l'étudiant algérien et celle des autres étudiants étrangers en France, les informateurs ont confirmé que la situation des étudiants étrangers, d'une manière générale, est difficile. Cependant, celle des étudiants algériens reste plus dure encore.

L'informatrice 2 pense que tous les étudiants étrangers ont des conditions de vie qui ne sont pas simples. Selon elle, l'étudiant algérien est humilié. Elle précise que ce comportement est détecté même chez les enseignants à l'université, et l'on retrouve ici l'image renvoyée par « l'Autre ».

Séquence 12

I-2 : « A mon avis oui les situations sont toutes pareilles [...] c'est pas évident quoi / je crois à mon avis il est humilié / tu dis je suis Algérien ah vous êtes Algérien [...] il y a beaucoup de profs je te parle de la fac de Besançon / quand tu dis je suis un étudiant algérien lui aussi il t'humilie quoi tu peux pas avoir ce que tu veux. »

L'informatrice 3 dénonce une situation de « galère » et qualifie les étudiants algériens de « battants », ce qui signifie une image de soi positive. Cela nous laisse penser qu'elle situe l'étudiant algérien dans une situation de guerre où il faut se battre pour réussir. Elle ne parle pas seulement d'humiliation mais va plus loin encore : elle a le sentiment que l'étudiant algérien, qui vit sous pression continue, est perçu comme un criminel par le système administratif et politique (la préfecture) et le système universitaire (l'école doctorale). Il faut préciser qu'elle a vécu 14 ans en France et a vu la situation des étudiants algériens se dégrader et les lois d'immigration changer.

Séquence 13

I-3 : « Mais les Algériens c'est vrai que on est les battants on est nombreux aussi à venir en France sans bourse [...] Ben l'étudiant algérien en France en ce moment il est traité comme un criminel euh vu la pression qu'on lui met sur le dos euh y compris par la préfecture par l'administration par

la fac par l'école doctorale moi j'estime que **il y a un manque de respect vis-à-vis de la personne de des étudiants surtout les Algériens en France [...] on est traités** comme des **personnes** qui sont là **qui gênent qui dérangent** [...] moi je ne comprends pas cette attitude. »

L'informatrice 4 pense que les étudiants algériens sont moins considérés que les autres étudiants parce qu'ils sont nombreux et que la France n'en veut plus.

Séquence 14

I-4 : « **Je crois qu'on est classés parmi les derniers étudiants** / pour ceux qui viennent du sud d'Afrique des asiatiques qui sont les bienvenus que nous / et peut être que **la France elle en a marre des immigrés algériens parce qu'il y en a trop** [rires] je ne sais pas. »

L'informatrice 5 confirme le point de vue de l'informatrice 4 :

Séquence 15

I-5 : « Je ne sais pas c'est **un étudiant de trop** [rires]. »

Pour sa part, l'informateur 6 rejoint l'informatrice 3 sur la dégradation de la situation des étudiants algériens :

Séquence 16

I-6 : « Je pense que **ça se dégrade** pour l'Algérien **ça se corse pour l'Algérien beaucoup plus** [...] oui c'est politique c'est voulu de toute façon. »

A la différence de tous ses compatriotes, l'informateur 1 pense que l'étudiant algérien est perçu comme un potentiel :

Séquence 17

I-1 : « Il est vu comme **un potentiel** euh / un **potentiel** très / comment dire **un potentiel / plein de potentiel et qualifié** / et **qui peut rendre service à la France d'ailleurs**. »

On constate dans ces séquences que les informateurs se sentent dans une situation précaire qui ne leur facilite pas la vie pour étudier. Ce statut précaire, ils l'expliquent par la politique d'immigration de la France à l'égard des étudiants algériens. Le plus étonnant dans leurs déclarations est que les informateurs renvoient cela à la politique algérienne qui, selon eux, ne veut pas leur faciliter la vie en France en maintenant des lois qui limitent le nombre

d'heures de travail⁴, la nature des titres de séjour... Pour ces étudiants, l'État algérien, non seulement ne les aide pas financièrement ou moralement, mais il leur complique la vie, sans doute dans le but de les obliger à revenir au pays à la fin de leurs études.

Voici quelques témoignages :

Séquence 18

I-2 : « Euh **l'État algérien** comme lui il **n'accepte pas de** / comment dirais-je de / de **changer ses lois France des étudiants algériens en France** / **par exemple pour l'autorisation de travail** si on voit ça tous les étudiants étrangers ils n'ont plus cette obligation alors que nous les Algériens on a toujours / il faut toujours avoir une autorisation de travail pour qu'on puisse travailler donc après quand j'ai cherché à comprendre pourquoi / la dame de l'inspection de travail elle m'avait dit que **c'était votre État qui n'a pas voulu qu'on enlève ça.** »

Séquence 19

I-3 : « Non même **jusqu'en 2005 c'était pas comme** [...] je pense que c'est **des accords entre nos chers présidents** je pense que c'est ça alors si **notre président Bouteflika il a demandé est-ce que les intellectuels rentrent en Algérie et puis il veut mettre la pression** ben je lui dis bravo. »

Séquence 20

I-4 : « Moi enfin / moi c'est une idée peut être un peu banale et tout / enfin **on le dit** pour rigoler on dit que **le président il veut pas perdre il veut que les étudiants algériens ils galèrent ici pour qu'ils rentrent au pays** parce que il veut pas perdre tous ses cadres / si on est des cadres pour lui je ne sais pas [rires] »

L'informatrice, dans la séquence ci-dessous, déplore l'absence d'aide de l'État pour les étudiants algériens, qu'elle compare à d'autres étudiants étrangers arabes soutenus par leurs états :

Séquence 21

I-5 : « Pour **les étudiants algériens** je trouve que / **en fait ils sont livrés à eux-mêmes** / **qu'il y a pas** enfin **d'État algérien derrière** / je veux dire ils sont voilà c'est comme si il y a pas d'État [rires] derrière / **par contre** parce que je dis ça par rapport **si on compare ça à d'autres étudiants** qui viennent d'autres pays / notamment les pays du Golfe ou même les étudiants libyens / ils sont je veux dire **il y a l'État qui est derrière** / **ils ont des aides et tout par contre nous** / ben **on est livrés à nous-mêmes** voilà. »

⁴ Les étudiants algériens, jusqu'en 2003 avaient le droit de travailler à temps complet sans autorisation de travail. L'avenant des accords franco-algériens de 1968, signé en 2004 a limité le nombre d'heures de travail à un mi-temps annuel et a instauré l'obligation d'avoir une autorisation de travail.

Séquence 22

I-6 : « Oui **c'est politique c'est voulu** de toute façon **rien ne marche entre Sarkozy et Bouteflika** rien ne marche entre Kouchner et les autres je pense c'est tout ça / **ils arrivent pas à sceller leurs accords d'amitié.** »

2.4. Qu'est-ce que l'intégration ?

Ces dernières années en France, l'intégration des immigrés a fait couler beaucoup d'encre et animé beaucoup de débats. Il y a eu entre 2007 et 2010 un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire.

L'analyse des séquences se rapportant à la conception de l'intégration chez les informateurs a fait ressortir plusieurs points. Tous les informateurs ne se sentent pas concernés par le processus d'intégration. Pour eux, cela implique seulement les populations immigrées en France.

Les informatrices 3 et 5 évoquent l'intégration des immigrés. Elles manifestent leur désaccord avec cette notion et elles disent ne l'accepter que dans la mesure où l'intégration demandée serait linguistique.

Séquence 23

I-3 : « **Je pense c'est la notion/ elle a été trop médiatisée politisée/ c'est des notions [...]** qu'on essaye d'introduire dans le jargon social pour essayer de stigmatiser une population/ et j'estime que **bon ces notions n'ont pas lieu d'être [...]** non moi personnellement je ne vois pas l'utilité de ce concept/ à la rigueur si une famille arrive/ par exemple une famille turque vient demain ou une famille algérienne **qui ne parle pas du tout français immigrer/ et puis on lui demande de s'intégrer linguistiquement je comprendrais/** s'intégrer dans quel sens s'intégrer/ pourquoi on demande pas aux Italiens de s'intégrer pourquoi on demande pas au Portugais de s'intégrer. »

Séquence 24

1-5 : « Oui après je ne sais/ **nous on est là comme des témoins/** parce que en même temps on n'est pas/ je veux dire **on n'est pas vraiment concernés/** parce qu'on n'est pas français [...] **eux ils parlent de l'intégration des personnes qui sont françaises d'origine étrangère [...]** c'est toujours la même chose/ **ils font une fixation sur cette population [...]** s'intégrer pour abandonner je veux dire **une partie de sa culture non je ne suis pas d'accord** avec ça [...] **tous les étrangers d'ici il faut qu'ils parlent un minimum le français/** parce que c'est sûr je veux dire/ s'ils se plaignent, de ce côté-là je suis d'accord. »

L'informateur 6 exprime également son désaccord et son incompréhension du terme intégration. Voici les deux extraits :

Séquence 25

I-6 : « Moi c'est un terme qui ne me convient pas [...] après je ne sais pas les autres comment ils peuvent juger le critère d'intégration [...] je ne comprends pas ce mot intégration ce qu'il veut dire peut-être le remettre le définir/ définir convenablement. »

I-6 : « Moi c'est le mot intégration en lui-même qui me dérange/ c'est-à-dire voilà sur quel critère on me dit que tel est intégré et tel n'est pas intégré/ je ne vois pas. »

L'informateur 1 se contente de définir l'intégration comme une adaptation à un nouveau mode de vie, une adaptation au niveau social.

Séquence 26

I-1 : « Dans le contexte des générations tu veux dire/ oui je crois que c'est pouvoir s'adapter à un certain mode de vie avec qui on n'a pas l'habitude/ de pouvoir évoluer/ de d'appartenir à un monde/ à un univers social nouveau/ voilà je l'appellerai comme ça. »

Quand à l'informatrice 4, elle pense que l'intégration se fait à condition de maîtriser la langue du pays et d'avoir un minimum de connaissances culturelles :

Séquence 27

I-4 : « L'intégration c'est de se sentir/ enfin trouver un milieu pas qui ressemble/ comme ta famille mais qui se rapproche un petit peu [...] je dis l'intégration on s'intègre mieux parce qu'on a des connaissances préalables sur la culture française/ sur leur culture/ on parle bien leur langue/ on s'intègre parce que tu t'intègres pas si tu vas dans un pays où ils parlent tous chinois et toi t'es comme ça au milieu/ tu ne peux pas t'intégrer/ donc enfin s'intégrer c'est ce que je dis intégrer parler la même langue/ avoir enfin pas le minimum mais au moins le maximum d'idées sur leur culture/ et pouvoir vivre avec donc. »

BILAN

Tous les informateurs ont choisi de quitter l'Algérie pour venir continuer leurs études en France. La maîtrise de la langue française, la proximité géographique et le rapport privilégié avec ce pays sont les principales motivations dans le choix de la France.

Dans leurs discours, les enquêtés décrivent leur rêve brisé par la réalité de la situation difficile de l'étudiant algérien en France. L'image que leur renvoie « l'Autre » qu'ils désignent par le politique français est très négative. Ils expliquent que ce regard négatif à leur égard de la part de la France est dû d'un côté à la politique migratoire de la France et de l'autre, surtout à l'absence de l'État algérien dans le suivi de leur parcours migratoire et essentiellement aux mesures prises par l'Algérie pour les faire revenir au pays une fois leurs diplômes obtenus.

Les informateurs ne se sentent pas concernés par la nouvelle conception politique du terme « intégration ». Ce dernier, selon eux, n'est qu'une stigmatisation des populations immigrées et il n'est toléré que lorsqu'il concerne l'intégration linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

BARDIN, Laurence (1986). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.

BERTAUX, Daniel (2005). *Le récit de vie*. Série l'enquête et ses méthodes. Barcelone : Armand Colin, 2^e édition.

DERVIN, Fred (2008). *Métamorphoses identitaires en situation de mobilité*. Turku [consulté en ligne en février 2010].

<https://oa.doria.fi/bitstream/handle/10024/36411/B307.pdf?sequence=1>

DUBET, François (octobre 2004). « Sois comme objet biographique ». In : *Le français aujourd'hui*, n°147, p. 11-12.

ENNAFAA, Ridha, PAIVANDI, Saeed (2008). *Les étudiants étrangers en France*. Paris : La Documentation française.

GIACOMI, Alain (1994). « Le récit de migration et construction d'images identitaires ». In Jacques BRES, (dir.). *Le récit oral*, colloque international. Montpellier : Praxiling, p.297-308.

G-RADENKOVIC, Aline, RACHEDI, Lilyane, (éds.) (2009). *Récits de vie, récits de langues et mobilités : nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*. Paris : l'Harmattan.

KHELLIL, Mohand (1991). *L'intégration des maghrébins en France*. Paris : PUF.

MURPHY-LEJEUNE, Elisabeth (2003). *L'étudiant européen voyageur : un nouvel étranger*. Paris : Didier.

URRY, John (2005). *Sociologie des mobilités : une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Traduit de l'anglais par BURCH Noël. Paris : Colin.